



— FRATERNITE, LIEN SOCIAL ET BENEVOLAT

Comment mieux vivre Ensemble ?

ALBERTVILLE : Premier Forum National

— Les Actes du Colloque

Organisé le

Vendredi

25 Mars 2005 —

Au Dôme Théâtre d'Albertville

135, Place de l'Europe - 73200 ALBERTVILLE

Organisé par la Ville d'Albertville et le Collectif National Fraternité.
En partenariat avec l'Association des Maires de France, l'Observatoire
national de l'Action Sociale décentralisée et l'UNIOPSS.
Avec le soutien du journal de l'Action Sociale.

www.albertville.com

SOMMAIRE

FRATERNITE, LIEN SOCIAL ET BÉNÉVOLAT COMMENT MIEUX VIVRE ENSEMBLE

PREMIER FORUM NATIONAL LE 25 MARS 2005 ALBERTVILLE - SAVOIE

Forum organisé par la ville d'Albertville et le Collectif National Fraternité. En partenariat avec l'Association des Maires de France, l'Observatoire de l'Action Sociale décentralisée et l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS). Avec le soutien du Journal de l'Action Sociale.

OUVERTURE

p. 2

Albert Gibello, Maire d'Albertville

L'ACTUALITÉ ET L'EFFECTIVITÉ DU CONCEPT DE FRATERNITÉ

p. 3/6

Invités : Jean-Louis Sanchez, Président du collectif Fraternité Grande cause nationale 2004 et Gérard Guieze, professeur de philosophie et de sciences sociales à Clermont Ferrand

LE NÉCESSAIRE RENFORCEMENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF ET DU BÉNÉVOLAT

p. 7/11

Invités : Danièle Dumas, présidente de l'Union Nationale ADMR, membre fondateur du Collectif Fraternité et Hubert Allier, directeur de l'UNIOPSS

L'INDISPENSABLE ENGAGEMENT DES MAIRES

p. 12/13

Invités : Lucile Lamy, conseillère municipale de Besançon, déléguée aux liens intergénérationnels et Jean-Philippe Acensi, Délégué Général de l'Association « Fais nous rêver »

COMMENT MIEUX RÉUSSIR L'IMPLICATION DES HABITANTS ?

p. 14/19

Invités : Hervé Carré, maire-adjoint à Angers et Michel Vielle, consultant MSA Alpes du Nord

COMMENT DÉVELOPPER LE BÉNÉVOLAT ?

p. 20/25

Invités : André Hochberg, délégué général de France Bénévolat et Marion Laumain, responsable d'études à l'ODAS

CONCLUSION

p. 26/27

La fraternité, valeur d'avenir dans un monde de plus en plus vulnérable

Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées, membre fondateur du collectif Fraternité

Document rédigé par Monique DEPARIS, rédactrice.

Ouverture

Albert Gibello, Maire d'Albertville

« Merci à Jean-Louis Sanchez, Président du Collectif Fraternité, Grande cause nationale 2004, d'avoir bien voulu organiser avec nous ce forum national à Albertville, dans ce beau théâtre à l'italienne construit à l'occasion des XVI^e Jeux Olympiques. En saluant spécifiquement Hervé Carré, maire adjoint d'Angers, devenu un ami malgré nos divergences politiques, je remercie tous les intervenants de cette journée pour leurs contributions militantes.

Je ne manque jamais l'occasion de dire que, dans une société désormais davantage préoccupée par la réalisation de ses projets personnels que par les enjeux collectifs, il serait une erreur de croire que l'Etat Providence puisse à lui seul concourir aux maux de la société. A partir de ce constat, et parce que l'on ne peut pas accepter que, dans le champ social, certains de nos concitoyens restent au bord de la route, il convient de reconstruire l'action sociale avec des principes fondateurs différents de ceux qui ont conduit l'Etat Providence à pourvoir à tous les laisser pour compte et, par conséquent, de faire appel à l'un des concepts inscrit au fronton de nos mairies, celui de fraternité.

Il nous faut cependant veiller à ne pas en rester à la simple lecture de l'instruction civique, mais qu'il soit inscrit dans la réalité du vécu quotidien. En matière de fraternité, j'inviterai chacun à faire en sorte que l'on soit tous le prochain de son prochain, à travers l'altruisme et le bénévolat. Plus que jamais, je pense que le bénévolat doit être fortifié et valorisé. Ici, dans une ville qui m'est chère (une ville de 18 000 habitants avec un bassin de vie de 30 000 hab), il y a plus de 350 associations regroupant 4 000 bénévoles. Et je pense que si nous sommes relativement épargnés par les difficultés que l'actualité révèle chaque jour c'est parce que les associations, quel que soit leur objet, font un travail qui contribue largement à la construction du lien social que nous appelons de nos vœux».

L'actualité et l'effectivité du concept de fraternité

Tous les indicateurs montrent le déclin de la sociabilité, des solidarités de proximité et le développement de l'isolement et du mal-être. Il est donc urgent de revaloriser les relations d'écoute, d'entraide et de respect, et de favoriser une plus grande implication de tous les habitants et de tous les services publics dans le vivre ensemble. Il faut maintenant conjuguer au présent nos droits et nos devoirs de fraternité.

Intervenants : Jean-Louis Sanchez, Président du Collectif Fraternité, Grande cause nationale 2004 ; Gérard Guieze, professeur de philosophie et de sciences sociales à Clermont-Ferrand.

« Merci à tous d'être venus aujourd'hui pour commencer à faire vivre le collectif né de la Grande cause nationale, introduit Jean-Louis Sanchez. J'espère que cette journée donnera aux 800 villes signataires de la Charte Municipale de la Fraternité l'envie d'agir encore plus dans ce domaine ».

Fraternité : un concept largement utilisé et qui pourtant fait peur. Employé depuis 1789, il n'a trouvé son inscription institutionnelle qu'en 1848 avec la devise *Liberté, Égalité, Fraternité*. En l'inscrivant, les constituants voulaient montrer qu'il était indispensable de renforcer le *vivre ensemble* par le développement des droits collectifs, et ainsi transformer effectivement une société difficile en une société accessible à tous. En portant ce concept, le *Mouvement des solidaristes* notamment, voulait nettement signifier une rupture avec les modes d'intervention de l'ancien temps où l'on aidait les plus défavorisés par générosité (logique d'assistance) : désormais il s'agissait d'inscrire l'accompagnement des personnes dans un système de répartition (principe de solidarité). Une ambition qui, peu à peu, a conduit à abandonner le concept de fraternité au profit de celui de solidarité.

La Fraternité dépasse le concept de solidarité

Sur le champ de l'intervention, la solidarité renvoie immédiatement aux personnes déstabilisées par leur fragilité économique, un peu comme si l'on oubliait que, dans nos sociétés modernes, il existe des formes de précarité plus insidieuses, moins visibles et tout aussi nocives : l'isolement et la précarité identitaires. Des formes qui, pour l'essentiel, sont observables aux deux extrémités de la chaîne de la vie, l'enfance et les personnes âgées (pour preuves les récentes affaires de pédophilie ou les décès pendant la canicule). Si les causes de la précarité relationnelle sont probablement à rechercher dans l'urbanisation galopante, la transformation de la famille et la montée du consumérisme ou du chacun pour soi, celles du déficit identitaire résultent plus de l'effondrement des repères syndicaux, politiques ou religieux, à moins qu'ils ne proviennent de la perte de confiance dans l'action des élites et dans l'effectivité de leur démarche politique.

La Fraternité offre pourtant l'occasion de refonder la sociabilité. Ce concept aide tout d'abord à percevoir la différence non plus comme une faiblesse mais comme une richesse, que ce soit celle des immigrés (une opportunité à croiser les cultures), celle des personnes âgées (pour aider les enfants en quête de repères) ou celle du voisin qui, de fait, est le plus proche parent. Ensuite, il peut aider à éviter la montée des communautarismes : « *si l'on attend des immigrés qu'ils adhèrent aux valeurs de la République, nous devons leur montrer que nous avons la capacité de faire de chaque personne âgée une bibliothèque, plutôt qu'une difficulté* ».

Sur le contenu, la Fraternité n'est pas une notion abstraite : « *c'est de la solidarité enrichie de l'implication de chacun d'entre nous* ». Concrètement, cette définition recouvre deux démarches : rééquilibrer les droits et les devoirs, bâtir une solidarité d'implication. Concernant la sauvegarde des droits, l'objet est de construire un vivre ensemble harmonieux - libres et égaux mais fraternels - ce qui implique de mettre fin à l'indifférence des individus entre eux comme à celle des services publics qui doivent à la fois remplir leurs obligations de mission et

faire face à leurs devoirs de fraternité. A titre d'exemples, il ne s'agit pas seulement de délivrer de l'enseignement mais de se préoccuper de l'enfant, il ne suffit pas de s'arrêter au signalement mais de s'intéresser au devenir de la personne. La construction d'une solidarité d'implication passe quant à elle par le renfort du bénévolat. *« Si toutes les villes avaient le niveau de bénévolat de Besançon ou Montbéliard, la France aurait un autre visage, conclut Jean-Louis Sanchez. La Fraternité est bien un concept qui peut se mettre en œuvre, ainsi qu'en témoignent les interventions de la journée ».*

La fraternité est une valeur complexe

« La Fraternité ne se définit pas comme un droit – alors qu'on a droit à la liberté et à l'égalité - mais se pose comme insuffisance, poursuit Gérard Guieze : il faut être fraternel parce que les lois ne suffisent pas. Définissant un lien, elle exige l'exercice de la citoyenneté et a notamment pour objet de contrebalancer la sécheresse de la justice ». Elle évoque une relation de bienfaisance et d'humanisme. Mal comprise, la fraternité pourrait être purement communautaire ou identitaire (comme dans les sectes où *tous sont frères*) et représenter une négation du droit au lieu d'en être la condition ; à moins qu'elle ne devienne une pure exaltation nationale, au lieu d'une revendication républicaine exigeante en droits. *« Elle court donc le risque d'être une image plus qu'un principe de cohésion ».*

Moins contestée que l'égalité ou la liberté, la fraternité fait rarement l'objet de débats idéologiques ou d'enjeux politiques sans doute parce qu'elle renvoie à des références paradoxales. Si, historiquement, elle fut instituante d'une certaine modernité – remise en cause de l'ordre vertical et traditionnel de l'ancien régime au profit d'une société plus égalitaire et plus républicaine - elle n'en demeure pas moins une valeur traditionnelle. Une société serait fraternelle dès lors que les personnes se reconnaîtraient dans des valeurs communes, ce qui renvoie à l'idée d'une association volontaire, voire d'un contrat social, autour de valeurs partagées comme on l'observe dans le domaine religieux (les congrégations) ou le travail (les corps de métier). On ne peut donc être à la fois fraternel et intolérant.

La fraternité est une valeur critique

En tant que valeur, la fraternité désigne une attitude coopérative qui entend lutter contre les risques de dissolution sociale. Elle a donc pour ennemis l'individualisme, la violence, l'exclusion ou l'inertie sociale, la domination, la relation d'assistance, l'intolérance, etc. En tant que concept critique, la fraternité met en crise l'étatisme (le fait de s'en remettre sans cesse et uniquement à l'Etat) et la solidarité, laquelle trouve son origine dans le rôle social de l'Etat.

A ses débuts, La République s'est d'abord attachée à asseoir sa souveraineté et, par conséquent, à consolider la condition civile des citoyens, plutôt que de veiller à l'amélioration de leur condition sociale. Selon **Gérard Guieze** : *« la solidarité aurait été inventée pour essayer d'indemniser et de compenser les écarts observés dans la réalité sociale ».* Fondé sur l'assurance contre les risques sociaux, le principe de solidarité suppose l'existence d'une dette sociale et implique le versement de compensations aux victimes des risques sociaux ; il repose sur l'idée d'obligations mutuelles.

« La fraternité ne se réduit pas à ce dispositif, elle renvoie à un jugement d'investiture, c'est-à-dire à une éthique plus qu'à une politique. L'attitude fraternelle implique que l'on se sente responsable par autrui dès lors qu'il nous convoque, en particulier s'il est victime. La fraternité invite à répondre de ce dont on n'est pas la cause, c'est-à-dire du sort de l'autre ; elle définit une responsabilité comme réponse ».

La fraternité associative

Dans l'un de ses écrits, *De la démocratie en Amérique*, **Tocqueville** exprimait au XIX^e siècle que « *la vie associative devait se fixer un but commun ... Dans les sociétés démocratiques modernes, et en raison de l'accès à la liberté, les droits ont rendu les citoyens indépendants les uns des autres* ». Le risque étant que l'indépendance rende impuissant (chacun étant renvoyé à lui-même) ou, autrement dit, que l'homme moderne ait « *de plus en plus de difficultés à produire des choses communes*, explique **Gérard Guieze**. *C'est pourquoi, ajouté à l'action de l'Etat, et en raison de l'individualisme, il faut créer de l'action collective, une attitude assez peu naturelle dans les sociétés démocratiques* ». En son temps, **Alexis de Tocqueville** écrivait la même chose : « *pour que les hommes s'humanisent il faut que parmi eux se développe l'art de s'associer... Dans une société démocratique, les hommes peuvent se perdre au lieu de se voir. Il faut donc les rapprocher, c'est-à-dire les amener à concourir à une œuvre commune* ».

La fraternité conduirait donc « *à produire le goût de l'association : en tirant l'individu hors de lui, l'association permettrait aux hommes d'entrer en contact, poursuit Gérard Guieze. C'est en s'associant que les hommes pourront atteindre les fins qu'ils se proposent de mettre en œuvre, d'autant qu'ils ne savent pas vivre en société et qu'ils doivent apprendre à se livrer à des activités communes* ». La fraternité aurait donc une valeur correctrice, comme on disait à l'époque de **Tocqueville**, ou éducative, puisqu'elle éduque à la participation à la vie publique. En présupposant que les hommes doivent s'associer pour résoudre les maux de la société, la Fraternité contient l'idée d'une justice contractuelle et équitable : bien qu'ils soient inégaux de par leurs conditions sociales, les hommes n'en demeurent pas moins semblables.

Le Débat

Michel Jean Lavau, Chambéry métropole :

« *La coopération entre les générations s'opère notamment au sein des collèges et des lycées qui reçoivent à la fois les jeunes de la commune centre et ceux des territoires périphériques. La mise en œuvre de la fraternité – qui serait l'implication collective de l'Etat, des institutions et des citoyens dans la réponse aux problèmes qui leur sont posés - impose donc un vrai rapport au temps et à l'espace. D'autant que, depuis Tocqueville, on a découvert que la planète était ronde et que l'on pouvait l'observer par satellite ; ce qui pose autrement la manière dont on devrait être fraternel et, accessoirement, solidaire* ».

Jean Louis Sanchez :

« *La fraternité ne prétend pas répondre à toutes les contradictions de la société. Par ailleurs, on ne peut poser le droit comme préalable à l'engagement dans une attitude fraternelle. Les maires l'ont d'ailleurs bien compris en acceptant de signer la Charte, même si toutes les collectivités territoriales ne se sont par exemple pas engagées sur la question des aires de stationnement pour les gens du voyage* ».

Quels leviers utiliser pour que les médias fassent passer une autre image des personnes fragilisées et des structures qui agissent sur le terrain, et prennent le temps de valoriser les potentiels de ce pays ?

Hubert Allier :

« *Nous sommes préoccupés par ces questions et avons rencontré toutes les rédactions pour qu'elles parlent de la solidarité fraternelle : les questions fondamentales ne semblent pas les intéresser. Mais c'est de notre responsabilité, c'est nous qui achetons ou n'achetons pas certains journaux...* » **Gérard Guieze** s'étonne de la crédulité des gens sur la capacité des journaux à dire la vérité ... « *Nous devons œuvrer pour que la crédulité sociale soit de moins en moins forte et démontrer qu'une image n'est pas la réalité* ». Sans quoi, il peut y avoir danger d'amalgame (tous les gens des cités

sont indésirables) et de récupération par « des organisations politiques qui, malgré les discours, ne prônent ni l'égalité ni la fraternité », s'inquiète **le Président de l'association Autisme Savoie** : « Il est en effet urgent que la République s'empare du concept de fraternité et en face son emblème, si l'on veut que les immigrés, notamment, croient aux valeurs de la République, reprend **JL Sanchez**. L'un des objectifs de la grande cause est bien évidemment de reconquérir le concept de fraternité afin qu'il ne soit plus monopolisé par des groupes communautaristes à dominante confessionnelle ou par l'extrême droite. Il nous appartient de redonner du sens à cette valeur républicaine alors que, depuis 50 ans, les gens s'en sont éloignés au profit d'une démarche hyper matérialiste ».

Vincent Meunier, responsable associatif à Albertville :

« La fraternité me semble un concept qui dépasse les clivages. Autour de lui, on peut mobiliser des bénévoles pour qu'ils s'engagent dans une aventure, et arrêter de s'inventer des contraintes économiques ou financières ».

Gérard Guieze :

« La fraternité pose comme postulat de respecter les différences ET de les dépasser : on peut en effet être tolérant sans que cela convoque une action. La fraternité suppose donc de vivre ensemble malgré nos différences et présuppose l'acceptation de valeurs communes ». A condition de ne pas faire de la fraternité entre soi. « Il s'agit en effet de dépasser le simple constat de la différence, de se donner des objectifs communs et, à un moment donné, de considérer que l'Humanité est plus importante que sa culture ou, autrement dit, que ses origines ».

Une maman d'enfant handicapé :

« Nous sommes passés de la charité à la solidarité, puis à la compensation. Derrière ces droits, il y a peu de fraternité. Pourtant nos enfants ont besoin de plus : ils ont besoin d'appartenir ».

JL Sanchez :

« Notre démarche vise aussi à refonder les services publics vers plus de fraternité. En France, on sait construire des droits qui répondent à des problèmes, mais l'on semble oublier tout ce qui recouvre la dignité de l'homme, sa dimension d'utilité et son besoin de relation. En ce sens, pourquoi les établissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées ne sont-ils pas au cœur des villes ? »

Le nécessaire renforcement du mouvement associatif et du bénévolat

Le tissu social d'une ville dépend largement de la vitalité de son mouvement associatif. Or l'essoufflement du bénévolat est bien connu et le vieillissement de ses animateurs inquiète. Bien que les causes de ce malaise soient multiples, on pourrait probablement dépasser ces difficultés en faisant mieux connaître la diversité des activités bénévoles et la richesse de l'engagement « agir pour les autres c'est agir pour soi-même ».

Intervenants : Danièle Dumas, Présidente de l'Union Nationale ADMR, membre fondateur du collectif fraternité ; Hubert Allier, directeur général de l'UNIOPSS.

L'ADMR reflète bien le paradoxe du bénévolat : d'un côté, on dit des bénévoles qu'ils sont ringards voire amateurs, de l'autre on en dénombre 110 000 dans 3 200 associations ; sont-ils encore des militants engagés durablement ou préfèrent-ils un engagement plus occasionnel ?

Les bénévoles développent de l'intelligence sociale

« Recentrée depuis plusieurs années sur son projet politique – permettre à toute personne de bien vivre chez elle, créer du lien social et créer des emplois de proximité - l'action originale de l'ADMR repose sur ce qu'elle dénomme le triangle d'or, c'est-à-dire sur la pertinence des relations triangulaires bénévoles/salariés/bénéficiaires » rappelle Danièle Dumas. Par ailleurs, l'ADMR est organisée en réseau intégré sur la base des principes de subsidiarité, d'entraide et de participation des salariés à la gestion de l'association. Bien qu'elle ne s'engage pas dans la revendication d'un statut pour les bénévoles – qui, au sein de chaque association locale et au niveau fédéral, animent, gèrent et supervisent – l'ADMR souhaite « que soient créées les conditions permettant à chacun de s'engager bénévolement dans l'action, au service de la collectivité qu'il a choisie ».

Pour cela, le réseau veille au renouvellement des bénévoles par une politique de recrutement active (à travers notamment la diffusion du slogan *Bénévole, une mission passionnante*) et une stratégie d'accueil qui facilite l'intégration des nouveaux adhérents (information sur le projet politique et le rôle des bénévoles ; formations et livrets d'accueil, etc.). *« Le mouvement a pour mission de soutenir la motivation des bénévoles et de favoriser une gestion des ressources qui valorisent l'engagement durable, la prise de responsabilités, la transmission et le développement des compétences ».* Une mission conduite grâce, notamment, aux financements accordés par le Fond National de Développement à la Vie Associative (aujourd'hui remplacé par des budgets alloués par le Ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative).

Consciente de la difficulté à maintenir un bénévolat actif, l'ADMR s'attache depuis 3 ans à développer ce qu'elle appelle *l'intelligence sociale*. En d'autres termes, *« elle vise à renforcer et à développer les acquis des bénévoles quant à leur capacité à détecter et à analyser les besoins des populations locales, une connaissance née des réseaux de proximité qu'ils ont sus depuis longtemps tisser. Grâce à son ancrage de terrain, l'association locale peut en effet exercer un rôle de veille sociale ou être le catalyseur de l'expression diffuse des besoins ».* A titre d'exemple, la Fédération du Morbihan a ainsi travaillé en partenariat sur le suicide des personnes âgées et contribué à la création d'une brochure destinée à informer le grand public sur la problématique de l'isolement des personnes âgées.

« Si on payait mieux les bénévoles, ça donnerait peut-être à plus de gens l'envie de travailler gratuitement ; une boutade qui en dit long sur la crise du bénévolat, même s'il ne faut pas la réduire à la question de la gratuité », rapporte Hubert Allier.

La fraternité est l'affaire des citoyens

En posant la question du comment mieux vivre ensemble, le concept de fraternité rappelle « *que la communauté des citoyens est cimentée par le contrat social qui unit les uns aux autres les individus de la cité* ». La Fraternité renvoie, par essence, au rôle que chacun entend tenir (ou prendre) dans la communauté, et interroge les fondements mêmes de l'organisation sociale. Si la liberté et l'égalité sont des valeurs qui, en démocratie, peuvent être assumées par les pouvoirs publics, la fraternité est l'affaire des citoyens, la puissance publique pouvant ou non encourager à être fraternel.

« *Pourquoi appeler de ses vœux un renforcement de la vie associative et du bénévolat ?* » questionne **Hubert Allier**. Dans les secteurs d'intervention de l'UNIOPSS – 20 000 structures environ agissent auprès des publics souvent en difficulté – les bénévoles ont de plus en plus de mal à articuler les raisons qui fondent leur engagement de proximité avec les règles de la solidarité nationale largement organisée autour du droit des usagers. En effet, les avancées en matière de droit des personnes des lois de mars 2002 (droit des malades) et février 2005 (droit des personnes handicapées) sont avant tout des droits qui développent l'idée de consommation.

Il n'est pas ici question de remettre en cause l'exigence vers plus de qualité et de professionnalisme. La crainte réside dans le fait que, à trop vouloir être technique ou normée, la solidarité nationale privilégie une réponse de type *prestation de services* au détriment du sens même de l'intervention, c'est-à-dire de la qualité relationnelle. « *La majorité des personnes relevant de nos interventions ne sont pas des consommateurs comme les autres. La solidarité nationale ne peut donc pas se construire uniquement autour du j'ai droit à sans reformuler le à quoi ça sert, sinon on risque de perdre ce qui fait la richesse des liens entre bénévolat et association, entre salariés et professionnels* ».

Mobiliser le bénévolat autour de la notion de bien commun

Pour conserver ce lien, il paraît nécessaire de repositionner les fondements de la vie associative tout en rappelant quelques principes simples. « *Les bénévoles ne sont pas là pour gérer un lieu d'accueil, mais pour intégrer les personnes dans la cité (en effet, nul besoin d'être une association pour être gestionnaire ou organisateur d'une prestation), c'est-à-dire pour ancrer l'action dans un projet social et politique. Second fondement, la richesse associative réside dans la mobilisation des différents acteurs (bénévoles, salariés, bénéficiaires, donateurs ...) autour d'un projet social et, sur ce point, il peut être difficile de motiver les acteurs dès lors que les pouvoirs publics organisent davantage la solidarité autour de l'idée de prestation* ».

1. Retrouver du bon sens et éviter que la technique nourrisse la technique. « *A l'origine, la mise en œuvre de la solidarité ne reposait pas sur des questions de pouvoir ou de moyens, mais sur des valeurs d'engagement dans des actions de proximité* ». L'enjeu est donc bien que la vie associative se recentre sur son projet social et politique et agisse en tant que créateur de lien social dans la cité. Autrement dit, « *ne réduisons pas les bénéficiaires de la solidarité à des rapports clients fournisseurs* ». En ce sens, il peut être utile de vérifier si la notion de concurrence n'est pas en train de suppléer celles de bien commun et de solidarité.
2. Participer ou non à la construction du bien commun. S'il appartient à la puissance publique de définir les objectifs et de mettre en place les dispositifs politiques, la question reste ouverte sur la place des associations dans la définition de ces politiques. Autrement dit, le projet politique de l'association locale peut-il rencontrer celui du territoire ? Les pouvoirs publics souhaitent-ils une coopération renforcée avec les associations locales (qui peuvent alors être entendus comme co-acteurs) ou préfèrent-ils les interpeller pour entendre leur contribution ? Du niveau de réponse dépendra

probablement le niveau d'implication des bénévoles à la construction du projet social et politique de l'association.

3. L'engagement de solidarité demeure un engagement non lucratif.

Le club sportif, un lieu unique pour tisser du lien social

« Attention à ne pas donner au sport une place plus importante que celle qui est la sienne en matière de fraternité et d'intégration sociale ». Dans les années 80 par exemple, des actions de prévention laissaient entendre « qu'il suffisait de mettre un ballon ou de construire des équipements sportifs dans les quartiers pour recréer du lien social et résoudre les problèmes ».

Le club sportif est d'abord l'élément phare qui, au niveau local, permet de tisser du lien social et de la fraternité, parce que c'est un lieu ouvert et un lieu de mixité sociale où les adhérents viennent prioritairement pour rencontrer l'autre. *« C'est ainsi que, chaque week-end, des milliers de matchs sont, grâce à l'implication des bénévoles, organisés en France sans problème pour le simple plaisir d'être ensemble ».*

Il paraît cependant nécessaire de rapprocher le monde sportif du secteur social. De ce point de vue, l'éducateur sportif peut jouer un rôle primordial puisqu'il a toute légitimité pour, à travers l'exercice du sport, intervenir notamment auprès des jeunes en difficulté. On observe pourtant que, à certains endroits, le sport est d'une certaine manière pris en otage par des communautés qui « réquisitionnent des heures de piscine spécifiques ou des clubs de foot ou que s'organisent des activités sportives à deux vitesses ». Dans certains quartiers, il est en effet proposé du basket de rue ou du foot en salle, des disciplines moins bien encadrées qui engendrent des différences, voire des oppositions, entre le club traditionnel et le club de quartier et qui remettent profondément en cause le principe de mixité sociale en vigueur dans la majorité des clubs. *« Au regard de ces évolutions, nous proposons d'imaginer de nouvelles organisations entre les activités sportives et le secteur social. Ainsi, pourquoi ne pas ouvrir un centre social dans un club sportif qui, aux Minguettes par exemple, accueille 700 personnes de tous âges et de toutes origines ? ».*

Pour réfléchir plus avant à ces nouvelles organisations, l'ODAS souhaite organiser *Les premières assises nationales de l'éducation par le sport* et faire se rencontrer les professionnels des champs du social, de l'éducatif et du sport.

Le Débat

« Vous disiez que nous avons les politiques que nous méritons ; de plus nous sommes dans une société consumériste et clientéliste. Le mal est fait. Pensons à l'avenir. Ne pourrait-on pas agir à l'école et y réintroduire de l'éducatif, du civisme et une démarche plus collective ? »

Vincent :

« Peut-on encore être déraisonnable aujourd'hui, au-delà de la passion ? »

« Vous n'avez pas parlé d'économie sociale et solidaire, pourquoi ? »

JP Roux, adjoint à Grenoble :

« L'engagement des personnes ne se fait pas uniquement à travers le bénévolat. Beaucoup agissent sans entrer dans un mouvement ou une organisation où les choses sont normées et où les gens risquent d'avoir à faire des choses pour lesquelles ils n'ont aucune expérience. Cette sorte d'obligation à faire tourner la boutique peut freiner des initiatives. Comment permettre à ces personnes de s'inscrire dans une dynamique sociale ? »

Chantal Laurent. L Sangor disait :

« quand un ancien disparaît c'est une bibliothèque qui brûle ». A Crosnes, nous avons décidé de donner la parole aux anciens natifs de la commune qui, malgré ses 8 500 habitants garde un esprit village, en particulier grâce à l'implication de la mairie. Nous devons toutefois veiller à l'indépendance du mouvement associatif par rapport à la collectivité locale (le risque d'obédience est réel si les responsables associatifs sont de la même couleur que le maire...) ».

Gaby Tallé :

« Il existe encore des bénévoles ! Au Secours catholique, en Savoie, 450 personnes interviennent dans 15 équipes. Nous ne sommes pas là pour faire de la charité, mais pour respecter l'accès au droit, en matière de logement par exemple. Dans ce domaine le rôle de l'Etat est essentiel. Concernant les gens du voyage ou les demandeurs d'asile, nous devons agir à côté des élus qui ne peuvent seuls prendre le risque de ne pas être réélus s'ils prennent des décisions certes légales mais qui pour autant peuvent froisser. Il peut être facile de faire de la fraternité entre soi ».

Albert Gibello :

« ... Un CADA vient de s'ouvrir à Albertville, au milieu des villas ; à proximité, je souhaite ouvrir une résidence sociale gérée par la SONACOTRA ; avant les précédentes élections je me suis retrouvé avec une pétition contre le projet de construction d'un logement social dans le quartier des villas ...

L'essentiel de ce que nous faisons est porté initialement par les associations, mais pour être audacieux (comme en matière de logement social), il faut que l' élu sente qu'il peut s'appuyer sur le tissu associatif, tout en respectant son indépendance, car il est très difficile de faire de la mixité sociale dans les quartiers ».

JLSanchez :

« Il est souvent fait aux élus le reproche d'agir par clientélisme. Or, après 15 ans de décentralisation, non seulement les inégalités se sont réduites entre les départements, mais il est intéressant de noter que les dépenses qui ont le plus augmenté en matière d'action sociale concernent les handicapés et l'accompagnement social. Dans le même temps, du moins jusqu'à ces 3 dernières années, les dépenses en faveur des personnes âgées avaient fortement diminué (en francs constants) ». Des choix pourtant éloignés de l'attitude clientéliste.

PM Charvoz, Vice Président au Conseil Général de Savoie :

« Je ne peux pas résister au plaisir de vous lire un texte d'une enfant de Saint Jean de Maurienne, sur l'une des cartes postales éditées par les écoles à l'occasion du thème de la Fraternité. « Sans pays tous ensemble, sans frontière avec un drapeau ; mille familles de couleur différentes unies, des millions d'enfants jouant ensemble sur la terre ; l'amitié dure éternellement, pourquoi ne sommes-nous pas tous amis ? »

La fraternité, le lien social et la promotion du bénévolat, sont des valeurs sous-jacentes aux politiques départementales, comme on peut l'observer dans le schéma départemental en faveur des personnes âgées et dans celui des personnes handicapées. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons mis en place un TDS sur chaque territoire afin d'agir, avec les associations et les élus, au plus près des situations. Nous devons aussi veiller à ce que des microprojets ne se télescopent pas et ne nuisent pas à ce que nous pouvons faire ensemble sur les territoires. »

Hubert Allier :

« Je ne déplore pas l'insuffisance de politique mais le trop de politique, ou du moins pas celle qu'il faudrait mettre en œuvre ! Je regrette que la démocratie représentative ne laisse pas davantage de place à la démocratie participative.

Je n'ai pas utilisé les termes d'économie sociale et solidaire, mais j'y souscris totalement. Je m'inquiète d'ailleurs de la réponse solidaire que l'on est entrain de proposer aujourd'hui : ne risque-t-on pas de reproduire ce qui a été fait en matière de

logement social, c'est-à-dire des ghettos ? D'un côté il y aurait les solvables et de l'autre ceux qui ne le sont pas ».

Hervé Carré, maire-adjoint d'Angers :

« Je m'inscris en faux contre l'idée qu'il y aurait trop de politique. Je ne pense pas que le trop de présence politique induise une démarche normalisatrice et contraignante (et conduise les services publics à être dans la prestation de services). Je pense que le déficit de politique fait précisément que nous sommes en rupture de dialogue avec les usagers et que nous les regardons comme des consommateurs. J'ajouterai que, parmi les bénévoles, certains d'entre eux sont porteurs du projet - ils sont les politiques - alors que d'autres sont dans l'action, au plus près des gens : c'est une autre manière d'être politique... ».

Danielle Dumas :

« Autrefois il y avait des militants à l'ADMR, puis il y eut des gestionnaires. Aujourd'hui nous recentrons les bénévoles sur le projet politique. Mais nous pensons qu'il faut agir au sein d'un mouvement car une association aura bien du mal à convaincre si elle est seule. Nous observons d'ailleurs que les structures isolées cherchent à rejoindre de grands groupes pour porter avec eux les valeurs qu'ils souhaitent défendre ».

Gérard Guieze :

« La fraternité est une valeur qui donne un sens à la vie. Autrefois, les valeurs étaient portées par les traditions religieuses, les coutumes et les croyances collectives ; aujourd'hui nous vivons dans une société où les individus estiment qu'il leur appartient de construire eux-mêmes le sens qu'ils doivent donner à leur vie : la fraternité pourrait être un des sens de la vie. D'autant que l'économie, source de valeurs marchandes, ne fonde aucune valeur d'échanges : la fraternité devrait donc éviter de sombrer dans l'individualisme ».

L'indispensable engagement des maires

La fraternité a été trop longtemps négligée. Elle est pourtant inscrite sur le fronton des mairies, au même titre que la Liberté et l'Égalité. C'est donc bien au niveau de la commune, dans la proximité, que l'on peut y travailler. C'est pourquoi les maires signataires de la Charte de la Fraternité se sont engagés à faire du renforcement du lien social une priorité.

Intervenante : Lucile Lamy, conseillère municipale, déléguée aux liens intergénérationnels à Besançon.

Historique

« *Besançon a depuis toujours une tradition humaniste, sociale et militante* », introduit **Lucile Lamy**. Bien avant les *LIP*, dans les années 70, « une des premières expériences d'autogestion ayant conduit les ouvriers de l'horlogerie à vivre du fruit de leur travail après avoir confisqué le capital », la Ville avait porté haut les valeurs de fraternité. Qu'il s'agisse de la fondatrice du Fourneau économique et de l'ordre des Sœurs de la Charité (Sœur Thouret), de Charles Fourier et de son phalanstère (au début du XIX^e il présenta un modèle de cité harmonieuse et égalitaire), de Pierre Joseph Proudhon (le père de l'autogestion et du socialisme français) ou d'Antoine Momoro (décapité sur ordre de Robespierre, membre influent du club des Cordeliers, il fut le premier à lancer la devise *Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort*). En 1975, Besançon innova aussi en créant le Minimum Social Garanti, ancêtre du RMI.

Action sociale et proximité

Dans cadre des orientations politiques définies autour de mots-clefs – inter-génération, proximité, solidarité - le CCAS de la ville de Besançon a impulsé des actions visant d'une part à favoriser les liens entre les habitants et, d'autre part, à initier de nouveaux projets collectifs. Pour chacune des initiatives, l'idée majeure « *est de créer des moments conviviaux, festifs, ludiques et médiatiques et de mettre en valeur le travail quotidien réalisé autour du développement local* ». Loin d'être conçue comme une fin en soi, chaque action est conduite de manière à générer des liens à partir desquels pourront s'élaborer de nouveaux projets collectifs.

Pour illustrer, « *je citerai des projets qui s'inscrivent dans une dynamique nationale (Journée des quartiers, ou Immeubles en fête, déclinés comme une ballade entre les quartiers de la ville autour d'actions festives dans les foyers logements ; Ronde des brodeuses), d'autres qui répondent à des demandes d'habitants (séjours de vacances intergénérationnels) ou aux attentes de publics spécifiques comme les Rendez-vous de l'âge. Ce forum annuel sur la place et le rôle des retraités dans la ville est organisé par le CCAS et le Conseil des Sages ; il est un temps fédérateur représentatif de la volonté de renforcer la participation des retraités à la vie de la ville* ».

Réorganisation des délégations et des services de la collectivité et synergie avec les partenaires

Pour favoriser les prises de décisions et donner plus de cohérence à la politique publique, les élus ont par ailleurs décidé de fusionner les commissions municipales, *Politique de la ville et Action sociale*, avant de réunir le CCAS et le service Politique de la Ville en un *Pôle Vie Sociale et Citoyenneté*, sous la direction du directeur général du CCAS. « *Une cohérence déclinée en terme organisationnel au sein des services de la collectivité, la démarche de projet devenant le mode de management de l'action sociale* ».

« Si l'on souhaite que le développement social soit au cœur de nos préoccupations et devienne une démarche de promotion de l'individu, le CCAS se doit d'être impulsor et facilitateur d'une dynamique de projets sur son territoire. Un rôle qu'il sera en mesure d'assumer s'il constitue un partenariat de sens avec les autres acteurs locaux ». Comme en témoignent quelques initiatives.

- **Une première expérience de transversalité fut conduite autour de la mission inter-âges**, née en 2001 à l'occasion du passage à l'euro (organisation d'actions ludiques tous publics), entre les services de gérontologie, ceux de l'insertion et les partenaires locaux.
- **Synergie autour du bénévolat** : création d'une sorte de banque du bénévolat pour répondre aux besoins des associations
- **Synergie autour du handicap** : guide de l'accessibilité des lieux ; réalisation d'un film pour promouvoir un autre regard sur la place des personnes handicapées dans la ville ; signature d'une charte Ville/Handicap/Associations, pour rendre la ville plus accessible
- **Synergie autour de l'immigration** : recueil de récits de vie dans les foyers SONACOTRA permettant de faire un diagnostic en matière de vie sociale et de citoyenneté et d'élaborer des pistes sur la problématique du vieillissement dans l'immigration.

Une démarche pour renforcer la participation

« Le droit commun n'est pas autre chose que la protection de tous rayonnant sur le droit de chacun. Cette protection de tous sur chacun s'appelle la fraternité ».
Victor Hugo,
 Les Misérables

En matière de développement social, le CCAS manifeste clairement son intention « de s'appuyer non plus sur les faiblesses des publics, mais sur leurs potentialités et leurs capacités à se réinscrire dans la cité en tant qu'acteurs citoyens. L'ambition est de faire valoir les droits de tous, au-delà de la relégation, en permettant, par le plein exercice de la citoyenneté, d'assurer la participation de tous à un projet commun qui ainsi devient un enjeu majeur de la politique publique ».

A titre d'exemples le CCAS a accompagné :

- **Des femmes dans le cadre des épiceries sociales** : création d'une activité type table d'hôte pour les travailleurs sociaux du secteur. Avec les bénéficiaires, les femmes ont d'abord appris à nager, puis sont parties en vacances avec les maris et les enfants. Aujourd'hui elles travaillent autour d'un projet de *transmission culinaire* et le groupe *Saveurs du monde* envisage de se monter en association autonome.
- **Dans le cadre du Plan canicule**, le CCAS met en place un maillage de proximité en articulation avec les conseils de quartiers
- **Afin de faciliter la participation des usagers des services**, création de Conseils de la vie sociale dans l'ensemble des services gérés par le CCAS (Foyers logements, CHRS, asile de nuit, restauration sociale). La sensibilisation à la participation des personnes en grande précarité passe ici par l'organisation de week-end de randonnée, d'ateliers photos ou d'ateliers d'écritures.
- **Promotion du bénévolat.**

Selon **Lucile Lamy**, Besançon ne s'est pas engagée dans une fraternité compassionnelle mais dans une fraternité de droit. En forme de conclusion, elle cite un texte relevé dans *Parole de fraternité* : « nul ne peut ignorer l'autre. L'autre est un risque à prendre car nous sommes tous invités à partager la même terre ».

Comment mieux réussir l'implication des habitants

A partir de la présentation d'expériences menées à Angers et Albertville, on s'interrogera sur les différentes modalités d'implication et de participation des habitants à la vie de la cité, y compris des plus fragiles. On vérifiera aussi la faisabilité de l'adage « ton plus proche parent est ton voisin ».

Intervenants : Hervé Carré, Maire-adjoint d'Angers et Michel Vielle, consultant (MSA Alpes du nord).

Angers est, comme bien d'autres villes, confrontée à « l'expression de l'excellence économique de ses territoires et au repli sur soi, d'où l'enjeu de ce forum qui, je l'espère, apportera de l'espoir à tous ceux qui souhaitent s'engager dans la mise en œuvre des valeurs républicaines que sont la solidarité et la fraternité, » précise **Hervé Carré** avant de présenter la démarche initiée par la ville depuis 1997.

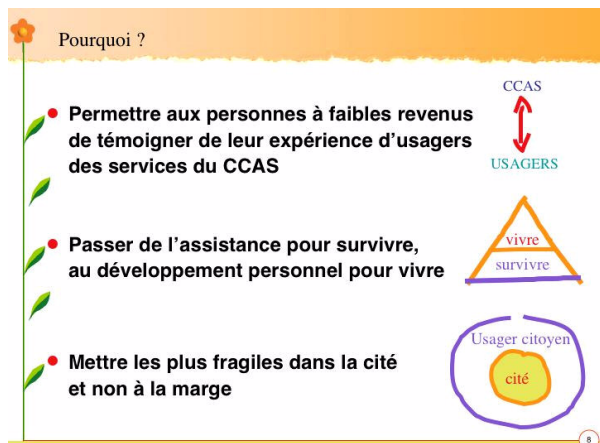


Avec la persistance des phénomènes de précarité et le délitement du lien social, les publics des services sociaux semblent ne plus faire confiance aux élus et aux services publics, à tel point qu'ils restent sceptiques devant la volonté manifestée par certains élus à engager une démarche participative. « Il y a pourtant urgence à reconstruire l'action sociale, avec une démarche de fraternité qui tienne compte du fait que la question des solidarités de voisinage concerne tous les acteurs d'un même territoire ». En d'autres termes, la réponse sociale devrait mobiliser toutes les compétences d'une municipalité, bien au-delà du CCAS ; il s'agirait d'élaborer l'action sociale avec les plus fragilisés en considérant qu'elle bénéficiera ensuite à l'ensemble de la population. « Notre ambition est de mettre l'action sociale au cœur des préoccupations municipales pour

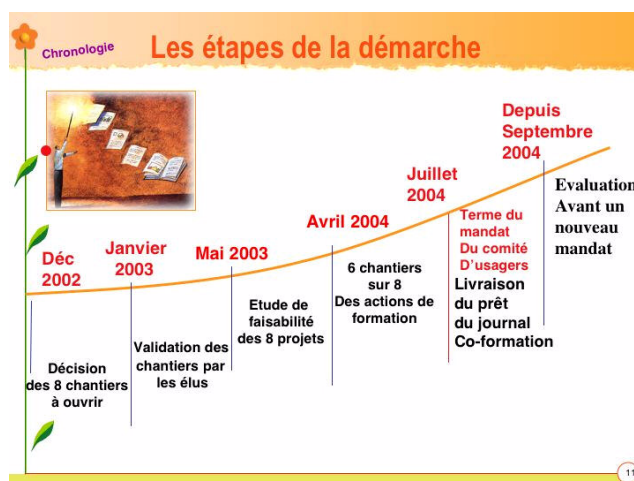
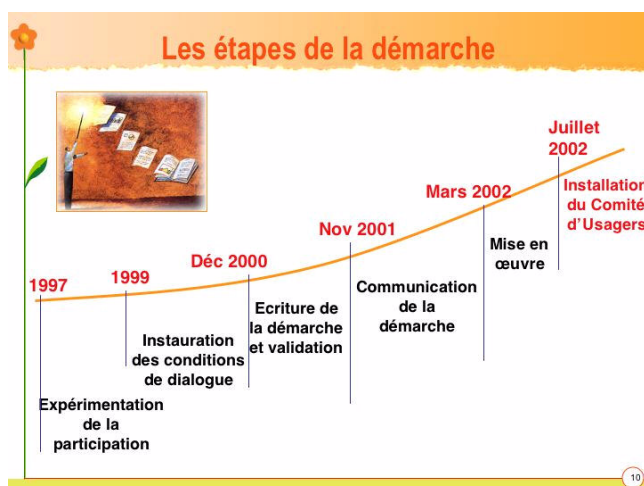
produire du sens, nourrir le sentiment d'appartenance à la cité et contribuer à son devenir durable ».

Mise en œuvre de la démarche

Engagée dès 1997 à partir d'un partenariat inédit d'acteurs locaux (élus, CCAS et autres services, fonctionnaires de l'action sociale, associations locales et usagers des services) la démarche a abouti à l'installation d'un Comité d'usagers en juillet 2002 qui, après deux ans de fonctionnement, en est à sa phase d'évaluation. « Il y a près de 10 ans, le mouvement des chômeurs et des précaires avaient interpellé les services de la ville non pas pour qu'ils les aident à trouver du travail mais pour les alerter sur le fait que leur citoyenneté était compromise par la précarité. Ils exprimaient clairement combien ils étaient seuls dans leurs démarches de recherche d'emplois, que les tarifs des services publics ne tenaient pas compte des revenus ou qu'ils étaient obligés de faire l'impasse sur les dépenses de santé ».



Tout en consultant les associations de chômeurs pour apporter des réponses à leurs attentes, la ville a engagé une réflexion de trois ans à l'intérieur de ses services pour améliorer le traitement de la réponse sociale. A titre d'exemple, alors qu'en 1998 le temps d'attente au guichet était de 25 minutes pour un entretien de 5', la situation fut totalement inversée en 2000 (5' d'attente pour 15' d'entretien), sans augmentation de personnel. *« Après avoir instauré les conditions du dialogue à l'intérieur des services, nous avons, en 2000 et 2001, travaillé avec les différents acteurs pour élaborer les conditions de mise en œuvre du comité d'usagers et procéder à l'écriture de la Charte des valeurs et du règlement intérieur du comité. Un préalable essentiel si on voulait une réelle implication des usagers ».*



En procédant ainsi *« nous avons commencé à retisser du lien entre les plus défavorisés et les élus, mais aussi ouvert le dialogue sur des questions aussi complexes et variées que la compétence du comité, la représentativité (peut-on être en situation précaire et représentatif de ses pairs au sein d'une instance ?) ou la capacité à se projeter dans l'avenir (comment penser aux autres quand on est soi-même en grande difficulté ?) ».*

Le comité des usagers, instance du dialogue et de la confrontation, a dès 2002 procédé à un diagnostic des attentes par les habitants : des 600 idées proposées aux groupes de travail 90 projets furent retenus, c'est-à-dire validés par l'équipe municipale et le conseil d'administration du CCAS, et concrétisés sous la forme de chantiers sur une période de 2 ans (2002/2004). L'équipe municipale était à cette période inquiète craignant de s'engager dans des *« énormes projets qui, tant l'engagement paraissait difficile, risquaient de nourrir inquiétudes et désillusions »*. Pour réussir l'aventure, la municipalité a mobilisé un cadre chargé de l'accompagnement des 90 projets et de la mobilisation des services. Et pour éviter que *« le CCAS soit un lieu bien huilé qui discute avec ses pauvres sans que le reste de la ville ne se trouve embarqué dans l'aventure, il fut créé un comité de pilotage, composé des élus et des directions de la ville en charge du développement social, du logement social, de l'écoute active et de l'Enfance et jeunesse, afin que la question de la solidarité irradie l'ensemble de l'équipe municipale ».*

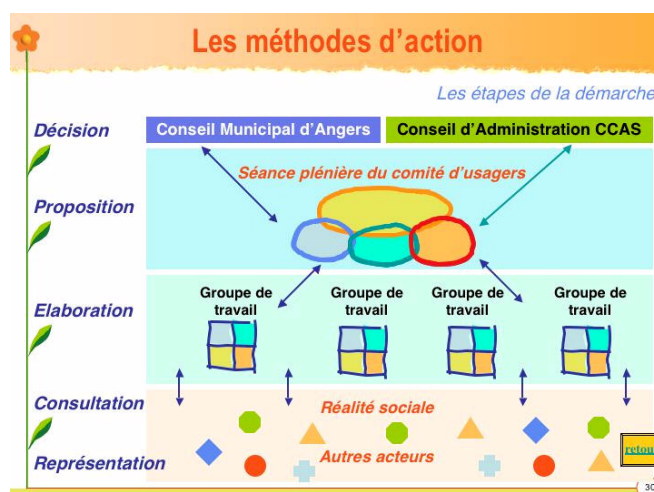
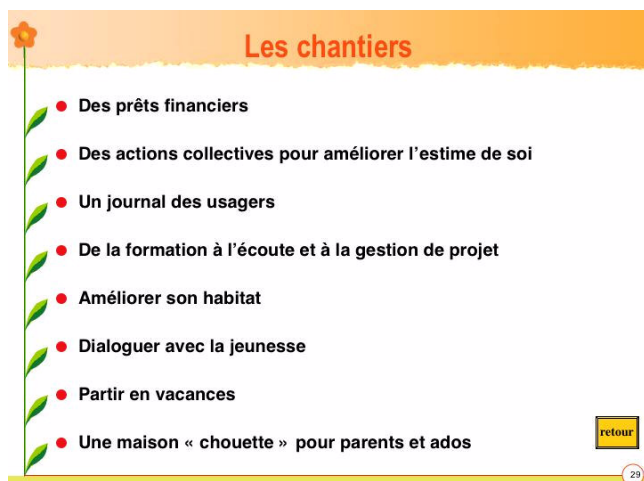


L'idée essentielle étant que l'instance de pilotage soit elle aussi un lieu de confrontation et de négociation qui permette d'avancer collégialement sur la question sociale, sans qu'elle soit confisquée par des spécialistes.

Les actions concrètes et ce qu'il reste à faire

Parmi les différents chantiers mis en œuvre, les actions les plus innovantes concernent l'offre de prêts de 150 à 1500 euros, sur 48 mois et à un taux de 1%, la création d'un journal à destination des usagers et la mise en œuvre d'actions de co-formation qui rassemblent des élus, des cadres et des usagers. Quant à ce qui est encore à développer on peut citer, la consolidation d'un guide du bien en réponse à l'objectif *nourrir l'estime de soi*, le développement d'une prestation spécifique pour rénover un habitat en location, l'étude de solutions pour renouer le dialogue avec la jeunesse et entre les parents et les adolescents.

Au terme de toutes ces années, le comité d'usagers du CCAS évalue son action et souhaite passer le témoin pour continuer à mettre en œuvre une autre manière de vivre avec les personnes les plus fragiles. Selon **Hervé Carré**, il est clair que *« la démarche de participation est un long périple qui doit inscrire dans la durée la place des usagers comme experts d'usage et comme facteurs de pertinence par rapport aux choix de l'action publique. Sans partage, il sera difficile de rendre crédible l'action publique, d'adapter la réponse sociale aux attentes, de renouveler la pratique des élus et des services, de faire naître de nouvelles coopérations et, en définitive, de réhabiliter la chose publique. Enfin, et je conclurai sur ce point, je pense que le combat pour la fraternité passe inévitablement par le chemin de la démocratie participative, ce qui est enthousiasmant et nous emmène sur le territoire de l'inattendu »*.



Le débat

Président de la ligue des droits de l'homme d'Albertville :

« Il y a quelques années nous nous étions interrogés sur la question de la citoyenneté, ou comment demander à quelqu'un d'œuvrer avec autrui dans la cité s'il est en situation de précarité notoire ? Autre questionnement, pourquoi les gens s'abstiennent-ils aux élections ? Probablement parce qu'ils sont surchargés par d'autres problèmes. Je trouve que votre processus est une reconquête de la citoyenneté sociale. Il faut en passer par là ».

Hervé Carré :

« Les gens ont le sentiment que rien n'avance. Ce n'est plus possible. Ils ne croient plus en la politique de la Ville ou aux programmes d'insertion des jeunes. Je vous assure qu'ils étaient sceptiques quant au succès de la démarche et personne n'a donné un quitus à l'équipe. Beaucoup croyait à une manipulation et, in fine, personne ne s'est plaint de la lenteur de la démarche : sur les 8 chantiers démarrés en juillet 2002, 4 sont achevés aujourd'hui ».

« Vous n'avez pas fait mention d'un colloque organisé en 2003 sur la problématique de l'inter-génération. Les sociétés modernes sont en effet confrontées de façon nouvelle à la question du travail, puisque l'existence d'un chômage structurel et l'indispensable partage du travail renvoient à la question du bénévolat et à la coopération intergénérationnelle. En la matière, les relations salariés/bénévoles peuvent être crispées : à un moment donné, un chômeur peut bénéficier d'une meilleure reconnaissance sociale à être bénévole ; un chômeur peut revendiquer un poste tenu par un bénévole

Comment être actif dans la cité quand on a pour seules ressources une pension d'invalidité de 540 euros par mois ?

La Fraternité exige l'expertise citoyenne et pour cela il faut, comme à Angers, donner la parole à ceux qui veulent dire ça ne va pas ... à condition de ne pas être atteint de surdité institutionnelle ».

JL Sanchez :

« Des expériences comme celle d'Angers sont indispensables à condition de ne pas être démagogue et de réellement donner aux gens le sentiment que le contrat social existe encore. L'un des enjeux, en matière de fraternité est donc de faire que des expériences volontaristes comme celle-ci se généralisent et se transforment en politique publique. A l'image de ce qui se passe au Québec depuis de nombreuses années, pourquoi ne pas créer des clubs génération fraternité dans les collèges et les écoles afin que les générations travaillent ensemble sur la mémoire des métiers ou sur celle du quartier » ?

« Vivre ensemble, développer le lien social » : le projet politique d'Albertville

« Une ville comme Albertville – un tiers des 300 associations agit dans le champ social – est, comme à d'autres endroits, le lieu de conjugaison des politiques publiques où l'ensemble des institutions intervient non pas pour des bénéficiaires, des adhérents ou des usagers, mais pour des citoyens », poursuit Michel Vielle. Afin que les interventions aujourd'hui segmentées se fassent dans un réel partenariat, la ville a décidé de faire se rencontrer les actions sociale, médico-sociale, socio-éducative et socioculturelle dans une démarche volontariste de projet qui rassemble des élus, des bénévoles, des professionnels et des habitants. A l'évidence, « toutes les institutions devraient se retrouver dans une démarche qui affiche clairement l'implication des habitants dès lors que ce principe est au cœur de leurs préoccupations sociales, même s'il n'est pas toujours traduit en actes ».

« C'est parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles ».
Sénèque.

« Vivre ensemble, développer le lien social », tel est le projet politique de la Ville. Concrètement, ce choix implique d'aller chercher les habitants là où ils vivent, tout particulièrement les plus démunis, soit « ceux qui partent de loin, ceux qui ont la culture de l'assistance et de la demande sociale, comme nous les services avons la culture de la réponse et de la solution ». Il implique aussi de dépasser les enjeux politiques locaux et de se positionner dans une démarche participative. Enfin, il suppose un ancrage territorial : pour participer les citoyens doivent avoir conscience qu'ils peuvent agir dans leur territoire d'appartenance, que ce soit la rue, le quartier ou la ville.

Pour tenter de répondre aux attentes des habitants « *nous avons fait le choix de ne pas confier à un intervenant extérieur la réalisation d'un diagnostic sur l'ensemble de la commune (les placards sont pleins de ce genre d'études) mais de repérer les problèmes au plus près de chaque structure et de définir ainsi le territoire d'intervention. Nous estimons en effet que la multitude des petits territoires entraînera la dynamique de développement social sur l'ensemble de la ville* ».

L'intégration sociale pouvant se faire à trois niveaux différents :

1. **L'intégration individuelle.** On observe que les appareillages collectifs étant en souffrance (école, famille, religion, partis politiques ...), un grand nombre de personnes se retrouve à la marge
2. **L'intégration par la communauté :** ce modèle est rejeté en France.
3. **L'intégration par des collectivités locales de soutien.** Cette notion nouvelle peut se définir comme « *un espace des lieux et des structures qui redonnent une chance à des personnes ayant des étayages individuels ou collectifs fragilisés par les événements de la vie, en leur donnant les moyens de contribuer à leur construction identitaire* ».

Aussi, pour réussir l'intégration, la Ville a décidé d'instruire trois types de commande : un accompagnement des personnes qui passe par l'accès aux droits (logique de guichet) suivi d'un accompagnement individuel exigeant en temps ; un accompagnement collectif (puisque les réapprentissage sociaux passent par des dynamiques collectives) ; une intervention sur le territoire de vie en terme de **développement social local**. « *Le développement social local est une philosophie d'action qui vise à accroître le bien-être et la responsabilité d'une microsociété ; c'est un processus endogène qui valorise les échanges entre les personnes et qui est porteur de nouvelles relations sociales. Cette philosophie sous-tend d'avoir un regard différent sur les autres et des pratiques modifiées ; elle implique d'agir dans des micro-espaces selon une logique de projet alors que nous avons l'habitude de travailler avec une culture de programme (adapter localement des modes d'intervention penser ailleurs avec une logique de guichet) ou, autrement dit, partir de la réalité locale.* »

Mise en œuvre de la démarche :

- Validation par le conseil municipal qui engage la phase de démarrage (2 ans)
- Rencontres de tous les acteurs locaux : élus et personnels CCAS, TDS, AQS, Sauvegarde ...)

Le pari : à la place que chacun occupe, être en capacité de recenser les attentes des habitants dans le quotidien de leur vie. Par exemple : qu'est ce qui aujourd'hui me pose problème, qu'est ce que je voudrais voir résoudre, qu'est ce qui m'encombre ? Donc être au plus près des habitants et se mobiliser non pas sur un concept mais parce qu'on a un intérêt, une envie et du plaisir à rencontrer les gens.

Toutes les structures ont ainsi fait une analyse simple des problèmes rencontrés et des attentes, pour ensuite faire des propositions d'actions.

A ce jour : 39 pré-projets ont émergé, 29 sont retenus comme éligibles dans une démarche de développement social et 29 référents sont d'ores et déjà identifiés pour démarrer le diagnostic en y associant la population concernée.

Accueil de la démarche : de nombreuses personnes se motivent même si pour d'autres subsistent des interrogations quant aux capacités réelles à conduire des actions.

Actions envisagées :

- Animation des quartiers avec relance ou création de collectifs
- Actions santé en direction des populations précaires
- Actions de lutte contre l'exclusion
- Amélioration de la qualité des logements
- Actions pour lutter contre l'illettrisme en direction des gens du voyage
- ...

« Nous travaillerons sur des thématiques habituelles, mais la méthode changera : avec des populations fragilisées, peu habituées à construire, il nous faudra prendre du temps (avec le risque de compromettre la démarche) d'où l'importance d'avoir un cadre structurant et un espace symbolique, autrement dit que chacun sache que partout il pourra être accueilli ».

Organisation :

Chef de projet : le Maire

Comité de pilotage : élus et représentants des structures (objet = valider le processus et veiller à l'implication des habitants ; il n'a pas vocation à valider les projets, ceci étant du ressort des gens de terrain)

Coordinatrice : directrice du CCAS

Référents des projets : issus des équipes projets ; ils bénéficieront d'une formation permanente en développement social.

En forme de conclusion, présentation des enjeux :

- **Produire du sens :** décliner le projet politique de la ville en un projet pédagogique, en partant du principe que la multiplication des actions collectives sur le territoire conduira à une démarche de développement social. Cette démarche n'est pas facile à mettre en œuvre probablement parce que *« nous sommes souvent plus dans le discours que dans le faire, parce que nous avons l'habitude d'instrumentaliser un problème (culture du dispositif) et parce que l'on fait souvent des lectures en creux dans le domaine du social (ce qui induit un droit) »*.
- **Passer de l'individuel au collectif :** en matière d'organisation du travail, prendre le temps d'avancer avec les personnes *« plutôt que d'isoler un problème ou de le résoudre sans attendre que la personne ait elle-même fait le parcours nécessaire à la résolution du problème »*.

Comment développer le bénévolat en France ?

Le bénévolat constitue sans aucun doute l'un des enjeux majeurs des années à venir. Il est donc indispensable de construire dès aujourd'hui une véritable architecture du bénévolat qui permette localement de renforcer à la fois le monde associatif et le service public.

André Hochberg, délégué général de France Bénévolat, et Marion Laumain, responsable d'études à l'ODAS, présentent les travaux d'une commission, composée de représentants des villes signataires de la Charte et de France Bénévolat, ayant servi de bases à l'élaboration d'un guide du bénévolat.

Les Bénévoles : qui sont-ils ?



Les bénévoles : combien sont-ils ?

INSEE : Enquête Vie associative 2002 :

Bénévolat : « travailler sans être rémunéré ou rendre des services dans le cadre d'une association ou non »

➤ 12 millions de bénévoles... ???

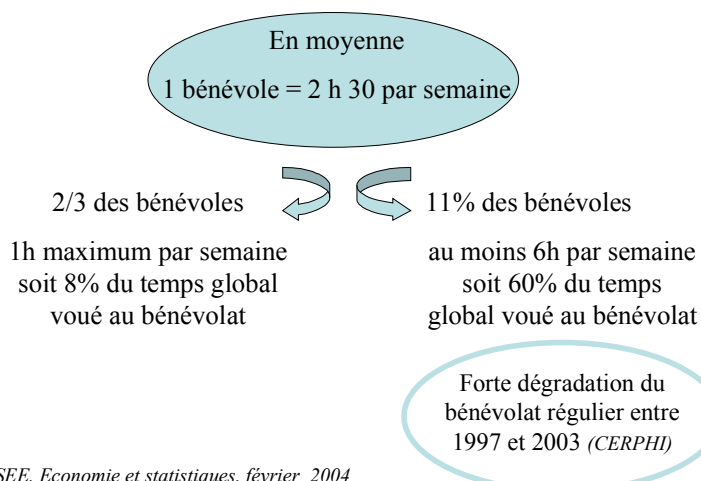
Soit plus d'1/4 des personnes de plus de 15 ans

➤ Mais seulement 1/3 de bénévoles réguliers

(4 à 5h en moyenne par semaine)



Les bénévoles : comment s'engagent-ils ?



INSEE, Economie et statistiques, février 2004



Les bénévoles : qui sont-ils ?

➤ L'activité bénévole n'est pas plus importante chez les plus âgés et les personnes qui ne travaillent pas

Age		Situation	
15-29 ans	25%	Actif ayant un emploi	30%
30-39 ans	28 à 29%	chômeur	20%
40/49 ans		Étudiant-militaire	26%
50/59 ans		retraité	23%
60/69 ans		Autre inactif	18%
70 ans ou plus	19%		

+8pts

+6pts

50% de bénévoles réguliers



Les bénévoles : qui sont-ils ?

Sexe

homme	30%
femme	22%

Pas de progression entre 1997 et 2003 mais une moindre dégradation du bénévolat régulier (CERPHI)

Niveau de vie

1er quartile	20%
2ème quartile	24%
3ème quartile	28%
4ème quartile	32%

Diplôme

Aucun diplôme	14%
< bac	25%
bac	32%
> bac	36%

Si les retraités et inactifs sont des bénévoles réguliers - ils y consacrent 60% de leur temps - le bénévolat concerne bien l'ensemble de la population, y compris les actifs.
D'une manière générale, on observe une inégalité sociale importante parmi les bénévoles et un déficit de femmes. Par ailleurs, ils préfèrent être sur le terrain, au détriment des fonctions de direction.



Les bénévoles : où vont-ils?

	Part des bénévoles agissant dans le domaine	Durée annuelle moyenne par participant
Sport	26% des bénévoles	79 heures
Culture et loisirs	32%	86 h
Education	14%	46 h
Défense des droits	18,5%	80 h
Action sociale, sanitaire et humanitaire	15,5%	110 h Et 216 h pour les bénévoles réguliers
Religieux	7,5%	110 h
Autres domaines	7%	75 h

INSEE : Economie et Statistiques, février 2004



Les bénévoles : que font-ils?

Organisation d'événements, de spectacles, d'expositions	37% des bénévoles
Animation, encadrement dans les domaines culturels, sportifs, socioculturels, loisirs	25%
Aide et soutien aux personnes âgées ou aux personnes en difficultés	9%
Travail de bureau, administratif, de gestion ou de comptabilité	9%
Rédaction d'articles, édition d'un journal	5%
Travail de direction ou de gestion (conduite de réunions, représentation, recherche de financements, gestion du personnel...)	5%



Les bénévoles : quelles sont leurs motivations?

1. Le désir d'être utile à la société, de faire quelque chose pour les autres
2. Rencontrer des personnes partageant les mêmes préoccupations
3. S'épanouir, occuper son temps libre
4. Défendre ses droits et ceux des autres, défendre une cause
5. Acquérir ou exercer une compétence
6. **Hasard : c'est la première raison de l'engagement**



Différents modes d'engagement

+ Besoin de liberté... face à un besoin de stabilité des organisations

L'engagement dû au hasard, et donc aux relations de proximité, peut conduire à des déceptions si le bénévole ne sait pas pourquoi il s'engage, à un moment il peut avoir le sentiment de ne pas être à sa place. Cette observation pose la question de l'accompagnement du nouveau bénévole. A retenir aussi que les raisons de l'engagement dans le bénévolat ont évolué : autrefois on devenait bénévole avec un esprit militant ou par dévouement, aujourd'hui c'est plus par plaisir ou pour mettre en œuvre un projet.

Bénévolat et associations



➤ 60 000 à 70 000 associations se créent chaque année
(laboratoire d'économie sociale Paris I)

➤ 1 million d'associations en France

➤ 90% des bénévoles déclarent agir dans le cadre d'une association

➡ La progression associative va-t-elle de pair avec l'évolution du bénévolat?

➡ Vers un partage de la « ressource humaine bénévole »

➤ 80% des associations n'ont aucun salarié



Les difficultés des associations

➤ Essoufflement du bénévolat, baisse du militantisme

➤ **Difficile renouvellement des encadrants/dirigeants**

Difficultés à laisser la place et à partager

Difficultés à accueillir les nouveaux bénévoles

➤ **Déficit de « gestion des ressources humaines »**

à l'échelon fédéral et local

la gestion des RH reste un sujet tabou

L'engagement fort des dirigeants des associations font qu'ils ont des difficultés à « passer la main » où à ouvrir les structures aux nouveaux arrivants. La gestion des ressources humaines demeurant une question « tabou », l'accueil d'un nouvel arrivant ne se fait pas en termes de compétences, mais sur sa bonne volonté. Selon André Hochberg, le déficit en matière de ressources humaines est un des éléments clefs de l'avenir du bénévolat.

Le bénévolat dans les services publics

En terme de valeur ajoutée, le bénévolat spécifie son intervention sur la question du lien social et sur la relation de proximité (on observe que dans les structures d'accueil par exemple, les bénéficiaires apprécient l'intervention d'une personne neutre à laquelle on peut dire ce qu'on ose pas dire à ses proches.
NB Travailler sur l'idée de maillage des réseaux de proximité.



Bénévolat et services publics

➤ **17% des bénévoles agissent pour des organismes non associatifs, le plus souvent à un niveau local.**

(écoles, services municipaux...)

➤ Au-delà : des bénévoles agissent dans les services par l'intermédiaire d'associations

➤ Différents secteurs



Quelle valeur ajoutée du bénévolat ?

Quels rapports avec les salariés?



Bénévolat et services publics

Aide à domicile ADMR

Lire et faire lire dans les bibliothèques ou dans les écoles

Bénévoles dans les maisons de retraite

Réseaux de référents bénévoles

Clubs générations-fraternité

Bénévoles dans les hôpitaux

Accueil par des binômes étudiants bénévoles-professionnels à la médiathèque d'Issy les Moulineaux

➤ Temps, écoute, lien social

➤ « Neutralité »

➤ Proximité

Enquête réalisée par des retraités auprès des personnes âgées à leur domicile dans l'Orne



Bénévolat et services publics

Règles de bases pour un bon fonctionnement :



Complémentarité bénévoles/professionnels

Etablir des règles

Vers un travail d'animation de réseaux bénévoles

Les freins et les atouts au développement du bénévolat



Les freins au développement du bénévolat

➤ Freins administratifs (ou prétextes?)

Bureaucratisation

Professionnalisation accrue

Judiciarisation

➤ Freins culturels

Peu de valorisation et de soutien au bénévolat

Peu de reconnaissance de l'expérience bénévole (université/VAE)

Peu d'information sur le bénévolat, y compris au niveau local (ex : le diagnostic du Conseil des sages à Besançon et sa proposition de créer un centre pour se faire rencontrer l'offre et la demande)

Manque de moyens

*« L'association est plutôt fortement valorisée, mais en oubliant d'une certaine manière de mettre en avant les bénévoles.
... Les adhérents (qui appartiennent au monde du travail) utilisent l'association comme des consommateurs.
... Généralement le monde associatif souffre d'un déficit de reconnaissance ».*



Les atouts pour le développement du bénévolat

➤ Les évolutions liées au travail

	France	Grande Bretagne	Suède
Taux d'activité des 55-64 ans	37%	50%	65%

Source : OCDE

➤ Les évolutions démographiques (projections INSEE 2005) :

Part de la population âgée de 60 ans ou plus dans la population française :

En 2000 : 20%

En 2030 : 31%



Enjeu de la valorisation après le travail

RTT



➤ Le rapport à la vulnérabilité

➤ Possibilité de se recomposer une « famille » à travers la vie associative

72% des français se disent inquiets pour l'avenir des rapports humains en France



85% des français se disent prêts à faire plus d'efforts personnellement pour améliorer la fraternité entre les individus

(Sondage IFOP, mars 2004)



Développer et organiser le bénévolat

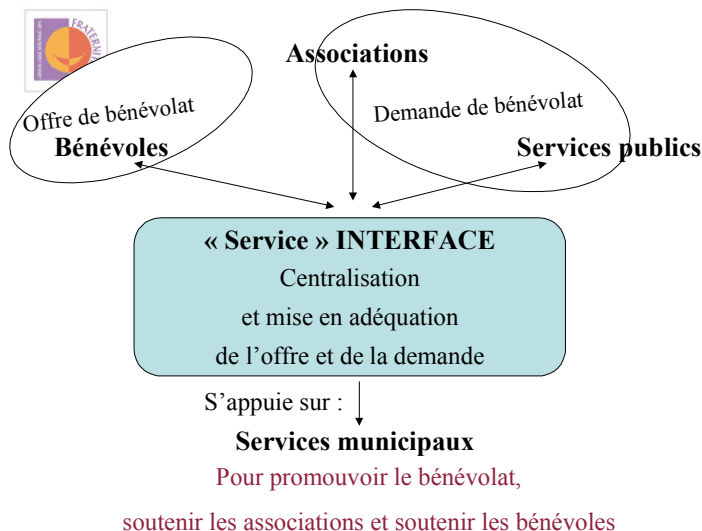
Deux approches complémentaires :

➤ **Le soutien à la vie associative** : créer les conditions d'une vitalité associative

➡ Porte d'entrée = l'association

➤ **Le soutien au bénévolat** : favoriser l'engagement citoyen associatif ou non

➡ Porte d'entrée : le bénévole



Promouvoir le bénévolat

Promotion générale

- Valoriser, récompenser
- Informier et communiquer : sur le sens, le plaisir, la diversité des activités
- Mobiliser les services publics pour repérer les bénévoles

Promotion par publics

Clubs, caisses retraite entreprises... universités

Publics prioritaires : jeunes retraités, étudiants, chômeurs, femmes?

+ Sensibilisation des élèves de primaire et collègue

➡ Mobiliser un réseau de partenaires

Promotion par champs



Soutenir les bénévoles

➤ Accueillir et informer les bénévoles potentiels

Lieu physique identifié (éventuellement antennes locales)
Horaires étendues (permanences bénévoles)

➤ **Orienter** : aide à la définition du projet de la personne (contenu et forme de l'engagement) et mise en relation avec un organisme susceptible de l'accueillir

➤ **Former** : informations, acquisitions de compétences...

➤ **Accompagner le bénévole dans son parcours** : écouter, adapter, aider au changement éventuellement...



Soutenir les associations = le rôle des collectivités

➤ Aide diverses aux associations :

- Soutien financier et logistique, domiciliation, aide à la gestion administrative, financière, juridique... (conseil voire aide à la **mutualisation des moyens** : « maison des associations » sous forme associative ou municipale)
- Exigence sur la qualité des services rendus + gestion des RH + parité

➤ Une pédagogie au service de la vie associative

(montage de projets, financement...)



Mais quelle connaissance du fonctionnement associatif ?

➤ Aide à la définition des besoins



L'exemple de la mission bénévolat au CCAS d'Angers

Depuis 1997, au sein du service animation vie sociale.

Promotion : journal municipal, journal en direction des retraités, démarches de préparation à la retraite, bouche à oreille...

Travail de médiation entre la personne et un réseau de partenaires « demandeurs » de bénévoles



Partir du point de vue de la personne

Qualification basée sur l'échange et la dynamique de groupe (complémentarité professionnels et bénévoles)

Informations, formation, accompagnement,



350 bénévoles aujourd'hui



La mission bénévolat au CCAS d'Angers

Retours :

- Importance du sentiment d'appartenance à sa ville
- Légitimité de la ville à jouer ce rôle d'information et de médiation

Evolutions en cours :

- Préparation d'une charte du bénévolat
Déontologie, engagements réciproques, **adhésion aux valeurs : réaffirmer en permanence le sens de l'action**
- Rapprochements avec les services « vie associative » et « action sociale » pour un travail avec les associations et en direction d'autres publics

Conclusions

« Veiller à ce que l'outil ne supplée pas le sens ; autrement dit que les bénévoles se reconnaissent dans les valeurs de l'association. »

Souvent les associations attendent les bénévoles plutôt que de travailler à aller les chercher ; une idée importante à faire passer pour assurer le renouvellement du bénévolat.

Le bénévolat n'est pas un pis-aller, c'est participer à la fraternité et au lien social ; c'est une fonction primordiale, à condition de bien la faire, avec beaucoup d'enthousiasme et de plaisir ».

Conclusion du forum

La Fraternité, valeur d'avenir dans un monde de plus en plus vulnérable

Les défis de demain, qu'ils soient économiques, démographiques ou écologiques, nous obligent à repenser notre rapport au vivre ensemble. Car c'est par la contribution plus concrète de chacun au destin collectif que nous pourrons donner naissance à une société qui ne soit pas seulement faite de craintes et de défiance, mais aussi d'espoirs et de confiance. Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées, membre fondateur du collectif Fraternité.

« Il n'y a de richesse que d'homme ». **Jean Bodin**
(philosophe du XVI^e siècle)

« Notre société est en cours de déliquescence et en même temps riche de ressources pour se ressaisir et prendre un nouvel élan. Un diagnostic lucide et courageux s'impose donc et, ensuite, il ne faudra pas hésiter à recourir à des remèdes de bon sens. Notre époque moderne se caractérise par des prouesses technologiques et scientifiques jamais égalées dans l'histoire de l'humanité (elles ne doivent pourtant pas faire illusion) et par le culte de la spécialisation technique. Pour autant, la société est en perte de valeurs et de repères ; elle est aussi en manque de sens et de lien, comme on l'observe notamment en travaillant auprès des personnes handicapées mentales .

Il me semble en effet que quatre maximes dominant notre époque :

1. *Voilà ce que je pense, ceci est donc la vérité universelle, une attitude qui fait obstacle au dialogue et favorise l'affrontement.*
2. *Voilà ce dont j'ai envie, j'y ai donc droit : une atteinte au compromis qui favorise l'individualisme, le corporatisme et le communautarisme, au détriment des notions d'intérêt général et de biens communs.*
3. *Pourquoi me limiter et me contraindre pour autrui, ce serait réduire mon plaisir : une atteinte au partage.*
4. *Après moi le déluge : un obstacle à la responsabilité de l'homme en matière d'héritage, qu'il soit culturel, historique ou environnemental.*

En résumé, des maximes qui sont de redoutables obstacles à quatre des piliers de la démocratie : le dialogue, le compromis, le partage et la responsabilité.

L'espèce humaine présente heureusement la caractéristique de ne pas fonctionner sur des codes immuables et préétablis. Dès lors, elle détient les potentiels d'intelligence pour trouver les remèdes à ses maux puisqu'elle a en son pouvoir la possibilité de construire l'entente entre les hommes et de maîtriser l'évolution, grâce notamment aux legs des générations antérieures.

« La priorité est celle du devenir du genre humain ». **Jean Jaurès**

Nous sommes d'abord les héritiers de Platon et d'Aristote, la pensée philosophique du premier étant organisé autour du rôle et de la place de l'individu dans la société, celle du second s'articulant davantage autour des missions et des fonctions de la collectivité. La synthèse des deux apports permet, d'une certaine façon, d'affirmer que la collectivité est au service de l'individu.

Le christianisme a, quant à lui, établi une distinction fondamentale entre ce qui relève de César et ce qui relève de Dieu, posant les prémices de la morale laïque républicaine. Plus tard, le siècle des Lumières a ainsi posé les bases de l'humanisme : l'homme est la finalité de la société ; la société est une organisation inévitable ; le pouvoir est un mal nécessaire qui doit être maîtrisé par la séparation des pouvoirs ; autrement dit, il convient de mettre le citoyen à l'abri de l'arbitraire. Enfin, si les XIX^e et XX^e siècles ont enfanté les

totalitarismes idéologiques, ils ont plus heureusement légué la psychanalyse et laissé une empreinte du collectif (apports du marxisme), même s'il est un peu tôt pour en mesurer toutes les portées.

Aujourd'hui, pour construire une société de citoyens responsables et non pas une société de consommateurs, il conviendrait d'enrichir Les droits de l'homme de valeurs qui, si l'on y prend garde, ont tendance à se perdre - comme le devoir, le mérite, la fidélité aux engagements ou le partage. Il serait de plus utile de repenser les questions du sens et des repères - les lois, les règles, les interdits et les sanctions qui vont avec. Or, poser la problématique du sens, oblige évidemment à se demander si la société dans laquelle on vit est ou non au service de la personne humaine, laquelle aspire à la reconnaissance de son identité, à la sécurité, à la liberté et à la dignité. La société a-t-elle pour objet de construire une communauté de destin et d'échapper à la fédération des tribus ? Par ailleurs, pour faire le pendant avec le principe de liberté des individus, il conviendrait d'investir l'Homme de responsabilités, c'est-à-dire de tout mettre en œuvre pour l'édifier en citoyen plutôt qu'en consommateur de droits. Enfin, et cela finirait de cimenter une collectivité de sens, il faudrait que la société soit dirigée par des dirigeants représentatifs, compétents et intègres.

« Il n'y a pas de destin par procuration, notre destin est celui que nous nous donnons ».
André Malraux

Pour atteindre à ces objectifs la société dispose de trois moyens d'action essentiels : une éducation objective qui édifie l'homme en citoyen (sans le façonner), une justice garantie (principal outil de l'harmonie) et une information objective et globale. Pourtant, dans nos sociétés modernes, l'organisation sociale est de moins en moins le reflet d'un pouvoir qui s'exerce sous la forme d'une hiérarchie. Nous sommes davantage, et les technologies de l'information y ont largement contribué, dans une organisation où l'influence s'exerce par la détention et le partage de l'information, par la pédagogie qui l'accompagne et par le charisme de ceux qui la colportent. Et dans ce monde en réseau, je pense que le système associatif est un outil essentiel, précurseur en quelque sorte d'une société au service de l'individu que nous appelons de nos vœux.

Pour conclure la réflexion, j'oserai ici quelques définitions :

- Une société fraternelle n'a pas pour héros uniquement les différents et les performants ; c'est une société qui honore autant la réussite honnête que le besoin légitime.
- Une société fraternelle ne construit pas son unité en désignant des boucs émissaires et en pratiquant le lynchage ; c'est une société qui pratique la tolérance et la solidarité.
- Une société fraternelle n'est pas de l'idéologie, de la directive et des corps ; c'est une société de la participation, de la concertation, de la décentralisation et de l'accord.
- Fraternité : notre spécificité, en tant qu'espèce humaine, réside dans le fait que nous avons la capacité de conclure entre nous des conventions fortes qui fondent et cimentent notre vivre ensemble.

« La seule querelle qui vaille est celle de l'homme. C'est l'homme qu'il s'agit de sauver, de faire vivre et de développer ».
Charles de Gaulle

Quel que soit son origine, sa situation, son état physique ou mental, ses convictions ... n'importe lequel d'entre nous est en valeur l'égal de l'autre : c'est ainsi que l'on peut définir la fraternité. Cette force doit irriguer la société tout entière pour donner du sens à la liberté et à l'égalité.

Mesdames et Messieurs, au diable le doute et le renoncement ; oui à la conviction et à la volonté qui demeurent des armes en notre pouvoir. Il nous faut les utiliser pour construire un monde réellement fraternel ».



Centre Communal d'Action Sociale Espace Administratif et Social

Tél. 04 79 10 45 40 - 7, rue Pasteur - 73200 ALBERTVILLE